



GRAND CONSEIL

**Question orale - 26\_HQU\_52 - Laurence Cretegy - Indépendance judiciaire et sécurité des magistrats : enjeux et mesures mises en place dans le canton de Vaud ?**

Texte déposé :

Nous le voyons autour de nous, hors de nos frontières cantonales également, l'autorité a de plus en plus de peine à être respectée. La protection des magistrats, notamment juges et procureurs, est un pilier de l'État de droit, essentielle pour garantir l'indépendance de la justice et le respect des droits humains.

Dès lors, si un magistrat venait à être menacé, lui et sa famille, par des menaces et des intimidations, quelles sont les mesures prévues, dans notre Canton pour assurer sa sécurité et celle de ses proches, notamment s'il y a des enfants mineurs ?

Je remercie le Conseil d'Etat de sa prochaine réponse.

Conclusion :

Date de dépôt : 21.04.2026

Cosignatures :